

DOCUMENTS POUR LE FINACEMENT AUX PARTICULIERS

BENEFICIAIRE ÉLIGIBLES :

- Salariés
- Professions libérales

CONDITIONS :

- Revenu minimum : 40.000 DA (y compris celui du conjoint, l'ascendant ou le descendant)
- Age limite : 70 ans au remboursement de la dernière échéance.
- Apport minimum : 10%
- Durée de remboursement : jusqu'à 36 mois

DOCUMENTS OU INFORMATIONS A RECEVOIR :

1. Un formulaire de demande de financement ;
2. Une facture pro-forma établie par le Fournisseur au nom du bénéficiaire, confirmant que l'objet de la demande de financement est produit ou assemblé en Algérie ;
3. Une attestation de travail en cours de validité ;
4. Un relevé de compte bancaire ou CCP reprenant les transactions des six (6) derniers mois ;
5. Trois (03) dernières fiches de paie pour les salariés ou attestation de revenus (pension de retraite) délivrée par la CNR pour les retraités ;
6. Un Relevé d'identité Bancaire ou chèque CCP ou Bancaire barré ;
7. Le numéro de la sécurité sociale (copie carte Chifa) ;
8. Déclaration annuelle des salaires pour les salariés du secteur privé ;
9. Un relevé de compte bancaire ou CCP des transactions des six derniers mois ;

NB / Dans le cas où le conjoint, l'ascendant ou Le descendant est désigné comme Caution, celui-ci doit joindre à La demande de financement :

- Un relevé de compte bancaire ou CCP des transactions des six (6) derniers mois ;
- Les trois (3) dernières fiches de paie pour les salariés ou attestation de revenus (pension de retraite) délivrée par la CNR pour les retraités ;
- Une attestation de travail en cours de validité ;
- Déclaration annuelle des salaires pour les salariés du secteur privé.